

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 1^{er} mars, à vingt heure trente, le conseil municipal de la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, dûment et légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Martine Tartarin, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 23 février 2022

Présents : Mmes Brédif, Jamet, Marre, de Saint-Seine, Tartarin, MM Adam, Bouffeteau, Liaudois, Ligonnière, Robin, Tartarin, Taupin, Verna

Excusés : M. Rattier

Secrétaire de séance : Mme Brédif

Constat du quorum

Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent

Le compte-rendu du précédent conseil municipal est adopté à l'unanimité.

N° 2022-03 : RÉVISION DES LOYERS DES IMMEUBLES EN LOCATION

3.3 Domaine et patrimoine – locations

Afin de faciliter la gestion des révisions des loyers des logements communaux et des locaux commerciaux, le service de gestion comptable de Loches demande que la date de révision annuelle des loyers soit commune à chaque locataire.

Il est proposé de fixer au 1^{er} juillet, la révisions des loyers des logements communaux et des locaux commerciaux.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** de fixer la révision annuelle des loyers des logements communaux et des locaux commerciaux au 1^{er} juillet.
- **Précise** qu'un avenant aux contrats de location sera réalisé.

N° 2022-04 : DEMANDE DE SUBVENTION – AMENDES DE POLICE**7.5 Finances locales – demande de subvention**

Vu l'article L 2334-24 du CGCT relatif au produit des amendes de police liées à la circulation routière et destiné aux collectivités territoriales,

Vu les articles R 2334-10 à 12 du CGCT relatifs aux règles de répartition des produits et le type de travaux ayant vocation à être financés avec ces fonds,

Considérant que chaque année l'État établit la dotation des amendes de police. Il s'agit d'une enveloppe financière qui correspond au produit des amendes forfaitaires dressées sur l'ensemble du territoire et qui est répartie au prorata des amendes émises sur le territoire de chaque collectivité au cours de l'année précédente.

Considérant que l'instruction des dossiers est confiée aux Départements. Peuvent bénéficier d'une subvention au titre de cette enveloppe, toutes les communes de moins de 10 000 habitants (population DGF) du département ayant la compétence en matière de voirie,

Considérant que les communes peuvent chaque année faire une demande de subventionnement au titre des amendes de police, pour la mise en œuvre de nouveaux projets de sécurité routière,

Considérant que dans ce contexte, la commune de La Chapelle-Blanche-Saint-Martin souhaite adresser au Conseil Départemental d'Indre-et-Loire un dossier de demande de subvention pour 2022 pour un aménagement de modération de vitesses sur la RD 97 dans les directions de Vou et de Bournan,

La maire précise que ce projet d'aménagement consistera en l'aménagement d'écluses doubles (Rue des Racinaux et Route de La Liberté). Le montant des travaux est estimé à 10 788,00 € TTC.

Concernant l'aménagement situé Route de La Liberté, l'architecte des bâtiments des France sera consulté.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'autoriser la Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire au titres des amendes de police pour le projet d'aménagement d'écluses doubles sur la RD 97,
- **Autorise** la maire à signer tout acte utile en la matière.

Questions diverses :**Elections - détermination du bureau de vote****Elections présidentielles :****Le 10 avril 2022***Président : Martine Tartarin**Vice-Président : Jean-Michel Liaudois**Secrétaire : Chantal de Saint-Seine**Assesseurs titulaires : Anne-Laure Marre, Patrick Verna**Assesseurs suppléants : Florence Brédif, Daniel Bouffeteau*

8 h – 10 h 30 Martine Tartarin / Florence Brédif / Pascale Ligonnière

10 h 30 – 13 h Patrick Robin/ Jean-Michel Liaudois / Patrick Verna

13 h -15 h 30 Martine Tartarin / Michel Taupin / Daniel Bouffeteau

15 h 30 – 18 h Jean-Michel Liaudois / Chantal de Saint-Seine / Anne-Laure Marre

Le 24 avril 2022*Président : Jean-Michel Liaudois**Vice-Président : Anne-Laure Marre**Secrétaire : Chantal de Saint-Seine**Assesseurs titulaires : Florence Brédif, Michel Taupin**Assesseurs suppléants : Pascal Ligonnière, Patrick Verna*

8 h – 10 h 30 Jean-Michel Liaudois / Nicaise Tartarin / Pascal Ligonnière

10 h 30 – 13 h Anne-Laure Marre / Patrick Verna / Evelyne Jamet

13 h -15 h 30 Jean-Michel Liaudois /Michel Taupin / Martine Tartarin

15 h 30 – 18 h Anne-Laure Marre / Chantal de Saint-Seine / Florence Brédif

Elections législatives :**Le 12 juin 2022***Président : Patrick Verna**Vice-Président : Patrick Robin**Secrétaire : Pascal Ligonnière**Assesseurs titulaires : Nicaise Tartarin, Michel Taupin**Assesseurs suppléants : Florence Brédif, Anne-Laure Marre*

8 h – 10 h 30 Patrick Verna / Jean-Michel Liaudois / Nicaise Tartarin

10 h 30 – 13 h Patrick Robin / Florence Brédif / Daniel Bouffeteau

13 h -15 h 30 Patrick Verna / Anne-Laure Marre / Evelyne Jamet

15 h 30 – 18 h Michel Taupin / Pascal Ligonnière / Patrick Robin

Le 19 juin 2022

Président : Michel Taupin

Vice-Président : Chantal de Saint-Seine

Secrétaire : Florence Brédif

Assesseurs titulaires : Patrick Verna, Martine Tartarin

Assesseurs suppléants : Patrick Robin, Jean-Michel Liaudois

8 h – 10 h 30 Michel Taupin / Patrick Robin / Pascal Ligonnière

10 h 30 – 13 h Chantal de Saint-Seine / Jean-Michel Liaudois / Anne-Laure Marre

13 h -15 h 30 Michel Taupin / Nicaise Tartarin / Martine Tartarin

15 h 30 – 18 h Chantal de Saint-Seine / Florence Brédif / Patrick Verna

Plantation des arbres – parc Saint-Martin

La plantation des arbres fruitiers au parc Saint-Martin aura lieu le samedi 19 mars à 9 h . Sont conviés : les élus, le CMJ, les agents techniques, l'association Nature et Fruits, M. Delcroix et la presse.

Compte-rendu de la commission de sécurité – Hôtel restaurant

La commission de sécurité a relevé différentes non-conformités liées, notamment, à la non-réalisation des vérifications réglementaires (vérification des installations électriques, gaz, éléments de cuissons, alarme...).

L'exploitant a trois mois pour effectuer les prescriptions demandées.

Réparation des cloches de l'église

L'ent. Gougeon est intervenue pour effectuer les travaux de réparation des cloches de l'église.

Pour rappel, le montant des travaux était de 5 352,00 € (devis validé le 30/04/2021) :

- Remplacement d'un moteur de la cloche n° 2
- Remplacement des battants des 3 cloches
- Remplacement d'un jeu de bride de la cloche n°2

Déploiement de la fibre optique

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à la réunion de présentation réalisée par TDF.

Le déploiement de la fibre continue sur la commune. Des travaux supplémentaires sont en cours – Rue Dangé d'Orsay et rue de la Démmennerie.

Conseil municipal junior

Le conseil municipal junior s'est réuni le 26 février. Les jeunes ont pu échanger avec les élus sur le fonctionnement d'une mairie. Un travail de recensement des projets par thème (écologie, loisirs, service...) a été réalisé. Différentes idées ont émergé : organiser une journée ramassage des déchets, organiser des concours de talent, participer à l'embellissement de la commune...

Une visite de la mairie et de l'atelier des services techniques est prévue au mois d'avril.

Commission fleurissement

La commission fleurissement s'est réunie pour travailler sur le fleurissement de la commune.

Un projet de fleurissement sera réalisé en collaboration avec l'ent. Van Delft.

Des vivaces et arbustes ont été plantés afin d'améliorer le fleurissement de la place de la mairie.

Location salle des fêtes

Planning des états des lieux :

- Samedi 19 mars - LEFEVRE – salle Saint-Martin – *Anne-Laure Marre et Pascal Ligonnière*
- Samedi 16 et 17 avril - GANGNEUX – grande salle et cuisine – *Florence Brédif et Daniel Bouffeteau*

Randonnée pédestre

L'association "Les cavaliers de la Paulnière" organisera une randonnée pédestre gourmande le 1er mai 2022. Le point de départ et d'arrivée de cette randonnée est prévue au stade. 3 distances de circuit seront proposées pour répondre aux attentes du plus grand nombre.

Course de vélos

L'association UV DESCARTES envisage de réaliser une course cycliste le dimanche 29 mai. Cette épreuve partira de Descartes passera par La Chapelle-Blanche-Saint-Martin et se terminera à Sainte-Maure-de-Touraine.

Une réunion sera organisée pour fixer les modalités de circulation et le trajet.

Démission de M. Jean-Pascal ADAM

La maire informe le conseil municipal de la démission de M. Jean-Pascal Adam, conseiller municipal et 3^{ème} adjoint au 1^{er} mars 2022.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu :

- *Mardi 29 mars 2022*

Récapitulatif des délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal

	Délibérations
2022-03	Révision annuelle des immeubles en location
2022-04	Demande de subvention – amende de police

Signatures du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} mars 2022

Conseillers municipaux	Signatures
Adam Jean-Pascal	
Bouffeteau Daniel	
Brédif Florence	
Jamet Evelyne	
Liaudois Jean-Michel	
Ligonnière Pascal	
Marre Anne-Laure	
Rattier Jean-Philippe	Excusé
Robin Patrick	
de Saint-Seine Chantal	
Tartarin Martine	
Tartarin Nicaise	
Taupin Michel	
Verna Patrick	